

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs".

# L'AUTORITÉ

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez  
**L'AUTORITÉ**  
en confiant vos travaux d'impression à  
Cie des  
**PUBLICATIONS**  
**PROVINCIALES** Ltée  
524, Edifice Canada Cement  
Montréal 2

52 ANNEE — No 17 J.-A. Fortin, Directeur.

L'AUTORITE, MONTREAL, 2 NOVEMBRE 1946

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Publié à Beauveville-Ext

Abonnement : \$2.50 par année

## TRUMAN RENOUVELLERA-T-IL LA GAFFE DE WILSON?

Le discours du Secrétaire d'Etat Byrnes à Stuttgart vivement pris à partie par le grand écrivain allemand Emil Ludwig. — La même faute conduira au même résultat, selon cet observateur. — Byrnes et son employeur Truman qualifiés de matérialistes.

Si le discours du Secrétaire d'Etat américain Byrnes à Stuttgart a comblé d'aise les exportateurs et les banquiers du monde anglo-saxon, il n'a pas produit le même effet sur foule d'observateurs moins matérialistes, tel Emil Ludwig, le grand écrivain expulsé d'Allemagne par les nazis dès 1920. Voici les principaux passages d'un article de Ludwig intitulé: "Purgez d'abord le malade!"

"Entre tous les propos que les Américains victorieux ont diffusés depuis cinq ans sur leur ennemi allemand, le discours de Byrnes détient le record de l'insuffisance, car il effleure même pas le problème essentiel. On dirait un médecin qui injecte à quelque malade atteint du typhus son serum d'efficacité avérée sans avoir au préalable lavé le corps du patient, sans lui avoir fait prendre un bain et sans lui avoir préparé un nouveau lit."

"Byrnes ne voit rien devant lui, que les deux problèmes les plus rudimentaires, et il condamne devant le monde entier ses propres concitoyens à passer pour le peuple le plus matérialiste du monde. Tout son discours est limité à deux objectifs: "Comment pourrions-nous rendre à l'Allemagne les forces voulues pour exporter vers l'Amérique et commercer avec elle d'une manière suivie?" et "Quels nous pourrions-nous porter à nos grands rivaux russes dans le monde?"

"Nous n'entendons nullement affirmer que toutes ces propositions soient fausses. A vrai dire, il n'y a là-dedans aucune erreur, une erreur fondamentale: celle de laisser les Allemands la Ruhr, qui devrait sinon revenir aux Français, du moins être confiée à une administration internationale."

"La honte, le ridicule historique de ce discours, résident moins dans ce qu'il propose que dans ce qu'il omet. Si, en 1918, l'idéaliste Wilson, à la façon du bonhomme Noel, avait dispensé aux Allemands la liberté au lieu de leur faire subir l'apprentissage, aujourd'hui Byrnes et son employeur Truman, deux matérialistes purs, ne se posent plus même la question de savoir quel enseignement il y aurait à tirer, pour la seconde expérience, de l'erreur qui a été commise la première fois."

"Le discours est sorti, frais émoulu, de têtes qui n'ont rien appris pendant la guerre sur le compte des Allemands, mais rassassent la vieille litanie du "fair play" et ébercent du sentiment de confort et de chaleur que l'on éprouve à être généreux, magnanime, clément: "J'espère que le peuple allemand ne recommencera pas à commettre la faute... Il serait de très grande importance qu'il reconnaisse dans la guerre mondiale et dans les dictateurs la cause de ses souffrances."

"Les Byrnes et les Truman n'ont jamais eu vent de monstrueuse duperie à laquelle s'étaient exposés précédemment les Américains crédules de 1920-1930 et qui leur a rendu possible la seconde guerre; ils n'ont jamais lu le rapport du Général Nollet sur les armements secrets; ils ont oublié l'assassinat des premiers, des vrais républicains de 1920-22, les Erzberger, les Eisner, les Rathenau; ils n'ont jamais lu les discours menaçants ni les livres assésés de vengeance des professeurs et des auteurs allemands."

(Suite à la page 2)

Femmes de charge, \$80, et institutrices, \$50 par mois

Devise du Québec: "L'éducation: un placement..." — Autre pitrerie du sieur Omer Côté: "Québec en avant de toutes les autres provinces du monde!"

"Le Bulletin de l'A.P.C.M.", organe officiel de l'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal, vient de publier son dernier numéro à date. On y voit face à face des annonces prises dans les journaux, l'une demandant des femmes de charge, l'autre des institutrices. Dans une province où l'on a adopté la devise: "L'éducation: un placement", voyons un peu quelles sont les compensations offertes respectivement à la femme de charge et à l'institutrice pour leurs bons et loyaux services:

Première annonce: 150 femmes demandées immédiatement pour l'hôpital militaire pour travailler comme serveuses de table, femmes préposées au ménage et aides dans les cuisines. — \$80.00 par mois, repas fournis. Femmes mariées acceptées. Voyez sans faute Mlle...

Deuxième annonce: Institutrice qualifiée demandée. — Ecole du Rang No 7; 10 milles de l'église et de la gare; premier voisin à un demi-mille; pas d'électricité; eau au puits; entretien et chauffage par l'institutrice; environ 24 élèves; première à septième année; réaménagement non assuré. — Traitement annuel: \$600.00 (\$50.00 par mois).

S'adresser à... Vous avez bien lu: \$80.00 par mois à la femme de charge, qui n'a besoin d'aucune instruction même élémentaire, et \$50.00 à l'institutrice, qui a consacré plusieurs années de son temps et beaucoup de son argent à l'obtention d'un diplôme. Ajoutez à cela que la première est chauffée, nourrie, quand la seconde doit veiller au chauffage et à l'entretien. Et ceci n'empêche pas le bagouillard Omer Côté, Secrétaire Provincial, Ministre pour rire de l'Education, de l'écrier, comme tout récemment au Congrès de l'Union des Conseils de Comtés:

"Ce qui compte d'abord, dans la province de Québec, c'est l'éducation. C'est parce que le gouvernement actuel est convaincu de cela, qu'il a orienté sa politique de façon à assurer à notre jeunesse une meilleure instruction... Si la famille est le berceau de la race, l'école est le second berceau de l'avenir, de demain... En somme, le Gouvernement a passé une loi qui met notre province en avant de toutes les autres provinces du monde."

Après un semblable bafouillage, il n'est que de tirer le rideau. Omer Côté restera, aucun doute là-dessus, le plus grand pitre de notre histoire!

Dr PANGLOSS



Les autorités paroissiales de Saint-Jean-Baptiste, dont les activités semblent infinies, ont renoncé, ainsi que nous le signalions la semaine dernière, à forcer tous les paroissiens à souscrire pour le Centre des Loisirs en leur envoyant des émissaires chargés de leur communiquer les noms des non-souscripteurs, afin de les closer au pilori, mais elles ont abordé une autre sphère. Des dames se présentent maintenant chez les vendeurs de journaux et de revues. Elles élèvent des objections contre les journaux dont les idées ne concordent pas avec celles de la revue "Ma Paroisse", et quant aux revues américaines aux couvertures à leur sens suggestives, elles n'y vont pas par quatre chemins. L'autre jour, une d'elles s'écriait: "Comment pouvez-vous vendre de telles choses dans une aussi belle paroisse que la nôtre?" Il semble pourtant que dans Saint-Jean-Baptiste passent les rues Clarke, De Bullion, St-Laurent, Cadieux, St-Dominique, Coloniale et autres où le nu ne s'étale pas à cœur de jour sur des couvertures de revues mais sous d'autres couvertures...

L'orchestre Philharmonique de New-York, sous la direction de M. Rodozinski, va présenter cet automne, en première audition, "Musique de Table" de Manuel Rosenthal. Cette oeuvre évoque une ancienne tradition: celle des "Sinfonies pour les Soupers du Roi", qui furent composées sous le Roi Louis XIV. C'est en quelque sorte un hymne à la gastronomie. La musique décrit des succulents festins, des mets exquis tel que le roast beef et gibier au vin rouge, qui vous font venir l'eau à la bouche. Si, ce jour-là, New-Yorkais, votre boucher ou votre restaurateur manquent de viande, comme il est probable, n'hésitez pas. Allez passer votre soirée à Carnegie Hall... Vous y dinerez... de musique.

La viande manque dans les boucheries des Etats-Unis et les prix montent... On nous les temps heureux de jadis? Savez-vous à quel prix se vendait à Paris la livre de bœuf il y a 400 ans? Exactement 4 sous! Racontez donc cela à votre boucher, mesdames du Plus Grand New-York, quand vous irez faire vos provisions... Beaucoup de gens en sont venus à se demander si le moment n'est pas propice de devenir végétarien. Il n'est que de leur citer ce mot du grand savant français Cuvier: "L'homme paraît fait pour se nourrir principalement de fruits, de racines et autres parties succulentes des végétaux." Voilà, n'est-ce pas, un conseil de circonstance?

L'humoriste parisien, Tristan Bernard, s'assoit à la terrasse d'un café et commande: "— Garçon, un café... sans crème, s'il vous plaît." Le garçon prend un air embarrassé et lui répond: "— Ah! je regrette, monsieur, nous n'avons pas de crème... Mais je peux vous donner un café sans lait!" On se demande si Tristan conçut une idée plus favorable de ce garçon que celle dont il fit part au chef d'une petite gare. Comme celui-ci, afin de régler une question quelconque, soulevait des objections et que Tristan lui proposait d'autres solutions, le chef de gare s'impacienta à la fin et lui dit: "— Ah! ça, est-ce que vous me prenez pour un idiot?" Et Tristan de répondre avec la plus suave politesse: "— Certainement non... mais n'est-ce pas, je peux me tromper?"

Henri Varna, le metteur en scène, arrivait un soir au Casino de Paris. Son secrétaire, le sympathique Noël Marcellin, lui avoua qu'il n'avait pu se débarrasser d'une sollicitieuse et que celle-ci attendait stoïquement depuis trois heures dans le vestibule. Surpris d'une telle insistance, Henri Varna consentit à recevoir l'importune. "— Vous êtes le plus intelligent de tous les metteurs en scène, s'écria-t-elle en entrant dans son bureau. Je suis sûre que vous allez m'engager. — Vraiment? Et pourquoi, s'il vous plaît? — Parce que je suis du bois dont on fait les grands vedettes! — Bien, bien, dit alors Henri Varna en la repoussant vers la sortie. Le jour où j'aurai besoin d'une vedette en bois, je penserai à vous!"

VULCAIN

Ce n'est qu'en perdant ceux qu'on aime qu'on sait combien on les aimait. — Alfred De MUSSET

Si nos pouvoirs publics ne donnent pas leur attention immédiate à la crise du logement, la situation deviendra sérieuse. — Nos communistes profitent de l'occasion pour créer du désordre. — La question des revenus.

Même à Montréal où, d'ordinaire, notre population est paisible et peu encline aux désordres et aux révoltes, les fameux "squatters" — ces voleurs de logis — se sont emparés de locaux afin d'y loger leur famille. Il ne faut pas trop les en blâmer quand on songe que tant d'édifices publics sont inoccupés, que des casernes et des huttes de soldats, par centaines, pourraient servir de logements temporaires, que notre bois de construction s'en va en Angleterre avant de servir à la construction, chez nous, et que des matériaux il y en a si nous savions baillonner le marché noir. Devant tous ces faits, les vétérans sans logis se soulèvent et l'on est menacé d'un mouvement qui pourrait avoir des suites sérieuses.

Les journaux nous laissent entendre que le gouvernement fédéral songe à prendre des mesures énergiques, non seulement pour accélérer la production des matériaux de construction, mais aussi pour qu'ils servent à surmonter la crise de l'habitation, c'est-à-dire pour des constructions essentielles avant les constructions de luxe. L'hon. M. Howe vient, en effet, d'annoncer la création d'un service de matériaux de construction, qui, apparemment, aura au moins un certain contrôle sur la distribution des matériaux.

Il y a déjà beaucoup trop longtemps qu'on tergiverse à Ottawa, sur ce problème épineux de l'habitation. Ainsi que le fait remarquer un confrère, "Ottawa devrait en effet reconsidérer son programme de restauration économique en enlevant les entraves qui paralysent le domaine du bâtiment tout entier: car il faut mettre fin à la spéculation éhontée qui se pratique dans l'immeuble, sévir avec la dernière énergie contre les agents du marché noir et, surtout, tuer ce même marché noir en empêchant l'exportation de matériaux indispensables à la construction de maisons. Il faut, enfin, donner aux provinces les moyens d'agir. Tout se tient: et l'on marquera le pas tant qu'Ottawa ne voudra pas entendre raison. Les provinces sont prêtes à faire quelque chose, notamment dans la lutte contre les taudis; mais elles ne le pourront tant que le gouvernement fédéral détienne le privilège de tout mener, même s'il mène mal, et de contrôler la grosse part des deniers publics. Pas d'argent, pas de Suisse! Et sans source de revenus, les provinces demeureront paralysées. M. Duplessis l'a souligné au congrès des Ligues des propriétaires: le problème le plus urgent à régler, celui dont découle la solution du problème du logement comme bien d'autres, est celui de la délimitation des pouvoirs fiscaux des gouvernements central, provinciaux et municipaux.

"Le problème du logement, en somme, est intimement lié à toute la politique du gouvernement d'Ottawa. Il est plus que temps qu'il accepte de regarder la situation en face: sa responsabilité est trop grande pour qu'il puisse s'y soustraire plus longtemps."

En plus d'exercer une surveillance sévère sur la fabrication et surtout la distribution des matériaux de construction, et des produits essentiels, il serait urgent aussi pour le gouvernement de pratiquer enfin une politique canadienne, de gouverner le Canada d'abord. Nous ne voyons aucun inconvénient à aider l'étranger, mais ne devrait-on pas, auparavant, s'efforcer de fournir aux nôtres au moins le strict nécessaire. Nous lisons récemment dans le Star une lettre ouverte par un Canadien qui fait un séjour outre-mer. Il déclare que les villes dévastées se relèvent comme par enchantement et que, à Rotterdam, par exemple, les magasins regorgent de produits que nous ne pouvons pas trouver chez nous. Charité bien ordonnée commence par soi-même. L'Angleterre pratique admirablement cette maxime. Nos dirigeants à Ottawa, paraissent fort soucieux de faire un point d'honneur d'imiter l'Angleterre. Ils devraient bien l'imiter également au point de vue économique.

### Une grande perte pour notre pays

La province de Québec et l'élément français perdent un éloquent et puissant défenseur de nos droits. — Une belle figure, un grand coeur et un puissant tribun descend dans la tombe.

La semaine dernière, on a conduit à sa dernière demeure, l'une des figures les plus remarquables de la politique canadienne, un politique qui, depuis plus de trente ans, avait tenu un rôle prépondérant dans la conduite de nos affaires nationales et qui, sur la fin de sa vie, avait pris une position qui l'a grandi devant ses concitoyens. Nos lecteurs ont compris qu'il s'agit de Pierre-Joseph-Arthur Cardin, ancien ministre fédéral et avocat distingué.

La mort, depuis une quinzaine, a fauché avec une singulière cruauté dans les rangs de nos hommes en vedette de notre province: Louis Morin Aimé Geoffrion, le juge Amédée Monette, P.-J.-A. Cardin, voilà quatre noms qui ont tenu des rôles de premier plan dans notre vie nationale et judiciaire, et dont le départ sera vivement ressenti chez nous.

Cardin, avec Lapointe, le docteur Henri Bédard, avait le don de l'éloquence. L'ancien ministre des Travaux Publics, de ces trois tribuns, était certainement le plus populaire, le mieux écouté, le plus abondant des maîtres de la tribune populaire. On a écrit de lui de nombreux éloges, plus ou moins bien brochés, mais c'est dans le "Progrès du Golfe" que nous trouvons le portrait le mieux réussi de celui qui resta libéral jusqu'à la fin de sa carrière. Cette fidélité à une grande doctrine et à un grand parti il sut la conserver malgré des tiraillements douloureux, et c'est un grand libéral que tous les Canadiens-français saluent aujourd'hui pour la dernière fois. Par son silence, ou plutôt par sa désertion de ces dernières années, il nous donne un exemple qu'il faut suivre. Certains souvenirs récents appartiennent à sa seule conscience et on lui doit le respect du silence.

"Tribun à la voix d'or, écrit notre confrère du "Progrès du Golfe", il était extrêmement habile dans l'art de séduire et dominer les foules. Comme parlementaire cependant, il ne se révéla

### LA POLITIQUE AGRICOLE de M. GODBOUT

Un discours où il est question de la classe agricole, de son organisation et de la montée du communisme. — Les coopératives, clef du succès de nos agriculteurs.

Dans un discours prononcé, il y a deux semaines, à Sainte-Perpétue de l'Islet, l'hon. M. Adlard Godbout, chef de l'opposition libérale, à Québec, a vertement critiqué la politique du gouvernement Duplessis au sujet de la situation faite à la classe de nos cultivateurs. Il se demande ce que le gouvernement a fait pour eux. Drainage et électrification rurale étaient déjà commencés alors que M. Godbout était au pouvoir, le drainage sur une grande échelle, surtout, dont les travaux entrepris sous le régime de M. Taschereau, s'intensifiaient d'années en années.

L'avenir de la province et du pays, a déclaré le chef libéral, dépend du cultivateur et c'est le devoir des gouvernants de l'aider dans toute la mesure du possible, en le groupant dans des associations puissantes, en favorisant ses coopératives et en l'aider à créer de nouvelles cultures."

Et le chef de l'opposition insiste sur la nécessité de grouper les cultivateurs en coopératives puissantes travaillant ainsi à stabiliser l'avenir de notre province. Il insiste également sur la mécanisation des travaux de la ferme, ajoutant que c'est le plus sûr moyen d'intensifier la production et de l'améliorer.

"Des que nous reviendrons au pouvoir, nous reprendrons cette politique de mécanisation. Je constate chaque jour, avec regret, que le département de l'agriculture se désorganise et qu'on est rendu à enlever des agronomes dans des parties de la province où on en a un pressant besoin. Il faut des productions nouvelles et sortir de l'ornière de la routine. Nous avions établi à St-Hilaire une usine qui devait faire la fortune des agriculteurs des comtés avoisinants. On a découragé les cultivateurs de produire de la betterave à sucre au lieu de leur aider à profiter de cette aubaine."

M. Godbout ajoute que pour détourner l'attention du peuple de la pauvreté de son administration, le premier ministre de la province est entré en guerre contre Ottawa. C'est le plus sûr moyen de nous mener au communisme, car on traite le gouvernement du pays comme si c'était celui de l'Allemagne.

"Le communisme est le plus grand danger qui menace le monde actuellement et si nous avons une autre guerre, c'est probablement contre la Russie qu'il nous faudra lutter. Quand un tel danger se présente, c'est le devoir des hommes publics de s'unir pour le combattre, en travaillant dans un esprit de charité à combattre la misère. Pour cela, il nous faut des lois sociales. Ottawa a commencé il y a quelques années en donnant les pensions de vieillesse et nous étions prêts à les donner à 65 ans. Il a donné les allocations familiales et Québec a commencé par les refuser, puis il a profité de ce surcroît de revenus dans les familles pour enlever aux mères nécessiteuses une partie de leurs revenus."

### Serait-ce une parole prophétique?

"Les bolchévistes vous prendront un jour", a dit Julius Streicher au moment d'être lancé dans l'éternité. — La situation mondiale actuelle et les conséquences du procès de Nuremberg.

Le tragique événement de Nuremberg, alors que dix chefs nazis parmi les plus huppés, monteront sur l'échafaud pour payer de leur vie les crimes commis au cours de la guerre, n'a pas manqué de soulever bien des commentaires dans la presse du monde entier. Cet acte de justice a été jugé bien diversément. Il pose en principe la punition des chefs d'Etat qui assument la responsabilité de plonger le monde dans une guerre sanglante et désastreuse en dépit de la justice et de la liberté.

C'est à cela que devait penser Julius Streicher, l'un des condamnés nazis, en prononçant ses dernières paroles citées plus haut avant que la trappe de la potence ne s'ouvrit sous ses pieds.

Ces paroles ont quelque chose de particulier. Il est le seul qui ait fait allusion à l'avenir des relations des anciens alliés dans la guerre contre son pays.

Il est vraiment intéressant de lire le compte-rendu des dernières paroles de chaque condamné au procès de Nuremberg mais celles de Streicher ont une portée plus qu'ordinaire. Il a probablement dit tout haut ce que tous les autres condamnés pensaient dans leur for intérieur.

Il est certain que si jamais une guerre se produit entre l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire entre le peuple russe et les peuples anglo-saxons et que le peuple russe en sorte victorieux, le sort de leurs ennemis ne sera pas bien doux. L'Union Soviétique s'y connaît en fait de procès politiques. On en fait assez souvent à Moscou. On vient d'en faire un par le gouvernement satellite de Yougoslavie, contre Mgr Stépinac. Ce n'est donc pas se poser en prophète d'affirmer qu'advenant une victoire russe dans une guerre de Moscou contre Londres et Washington, il est quasi certain que les chefs politiques anglais et américains seraient traduits eux aussi devant un tribunal russe, fut-il même international de nom, pour répondre de leurs activités que l'on ne manquera pas de qualifier d'anti-démocratiques. Il ne fait pas de doute non plus que le procès lui-même ne durerait pas près d'un an comme celui de Nuremberg. On est plus expéditif à Moscou.

Que dirions-nous de voir Churchill qui a écrit un livre contre le bolchévisme, Eden, Truman, Byrnes, Eisenhower, Montgomery, et combien d'autres répondre de leur conduite devant un tribunal comme celui de Nuremberg. L'on prendrait peut-être prétexte de l'enquête sur l'espionnage russe au Canada pour y traduire notre premier ministre et son ministre de la Justice, MM. King et St-Laurent.

Il ne faut pas cependant blâmer les procédés des alliés à Nuremberg. Tout au contraire, c'est la première fois que les nations font reconnaître qu'il y a le droit des gens au-dessus de la

Le congrès des...

(Suite de la page 4)
quatre cents journalistes auront l'occasion de fraterniser à l'Hôtel Windsor, endroit choisi pour le congrès, qui sera une manifestation de solidarité dont les résultats rejalliront sur les membres de la profession.

LES INTELLECTUELS

Une importante initiative vient d'avoir lieu à Fribourg, Pax Romana, qui ne groupait jusqu'ici que des fédérations nationales d'étudiants catholiques à l'élargi ses cadres et comprendra maintenant une section de diplômés catholiques. Dès la France avait pris les devants en fondant le Centre catholique des intellectuels français (C.C.I.F.).

L'histoire de la...

(Suite de la page 4)
petite ville de Georgetown. Ce fut un architecte irlandais, James Hoban, qui, à la suite d'un concours, fut chargé de diriger la construction de la Maison Blanche. L'édifice qu'il construisit devait cependant subir par la suite de nombreux agrandissements, vu que ce n'est plus 5 ou 15 millions de sujets qu'il doit administrer le Président, mais 135 millions.

La constitution, provisoirement adoptée, définit ainsi les intellectuels appelés dans chaque pays à faire partie de la nouvelle organisation: "tous ceux qui, ayant acquis une culture universitaire, contribuent à l'élaboration et au développement de la pensée catholique, à sa diffusion et à sa réalisation dans la vie pratique, attachent les problèmes particuliers d'une profession, d'une science ou d'un art aux principes fondamentaux de la foi, de la morale catholiques, sont unis enfin par une commune vocation et par toutes les exigences de l'humanisme chrétien."

Truman renouvellera-t-il...

(Suite de la page 1)
mands. N'ayant en tête que chiffres, production, exportation, le tout assaisonné d'une sauce puritaine de réconciliation, Byrnes regarde les éléments intellectuels comme des sortes d'ornements, comme des vases pour bouquets de fleurs.

Emil Ludwig continue en disant que lorsque Byrnes a promis aux Allemands qu'ils auraient une constitution et un gouvernement à eux, il aurait dû auparavant faire connaître ses "conditions", que Ludwig limite à sept, mais essentielles. En effet, si le discours de Stuttgart était littéralement exécuté, ça ne saurait manquer d'être le renouvellement de la gaffe de 1919 avec ses suites de 1939.

M. Jacques Hérissey écrit à ce sujet, dans la Croix de Paris: "La France est en fait, la mieux organisée sur le terrain des spécialisations professionnelles catholiques: l'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre ont également, mais à un moindre degré, des organisations susceptibles d'être fédérées. Les autres nations devraient chercher à organiser des groupes analogues, approuvés par les autorités ecclésiastiques et composés de ceux qu'on considère chez eux comme diplômés. Les résultats acquis seraient, au fur et à mesure, notifiés au Centre international chargé de la nouvelle branche qui formera dans Pax Romana, la section des diplômés. Ainsi s'affirmerait par un acte important, encouragé par les hautes autorités, ce besoin que ressentent actuellement les catholiques, dans la plupart des pays, de s'associer entre eux pour reconstruire une société meilleure, bâtie sur les bases mêmes que Jésus-Christ nous a révélées, besoin qui correspond aux directives très nettes de l'Eglise."

La semaine prochaine
RADIO-CONCERTS CANADIENS
vous présenteront comme invité spécial
JEAN BEAUDET
Pianiste et chef d'orchestre réputé —
Directeur Musical de Radio-Canada
Poste CBF
lundi, 4 novembre, 9 h. à 9 h. 45



Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.
Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.



LA JOIE DE VIVRE !



Ces enfants reçoivent une bonne éducation dans une école modèle. Ils grandissent heureux tandis qu'on les prépare à affronter l'avenir. Scène extraite d'un documentaire de l'Office National du Film intitulé: BAMBINS — (série En Avant Canada).

VRAIMENT
MacLean rapporte que durant les neuf premiers mois de 1946, seulement un tiers de la construction, au Canada, est allé pour la résidence et la manufacture. Les deux autres tiers ont été pris par la construction non essentielle: night clubs, hôtels et cinés. C'est là le résultat d'un contrôle trop strict du prix des loyers résidentiels et du prix des articles ouvrés par la manufacture.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EVELYN MILDRED COOK, résidant en la cité de Verdun, district de Montréal, au Parlement de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HARRY WILSON STONE, mécanicien, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, pour adultère et abandon.
Daté à Montréal, Province de Québec, ce dix-huitième jour d'octobre, 1946.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EILEEN MILLAR, de la Cité de Greenfield Park, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la session suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, PIERRE L'IVENTAAL DE L'EVIL, instructeur mécanicien, également de la Cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.
Daté à Montréal, province de Québec, ce 9e jour d'octobre 1946.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

ALEXANDER & USHER, Procureurs de la requérante, 276, rue St-Jacques, Montréal-1.

IMPRIMATUR

L'affaire "L'Autorité", faisant affirmer sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", à ses bureaux, Suite 524, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "L'Eclairneur", Beauveville, Qué. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Serait-ce une parole...

(Suite de la page 1)
loi du pays, les droits de la personne humaine avant ceux de l'Etat, que le droit international prime le droit des Etats et peut donner ouverture à des sanctions. Sans doute, il est difficile de définir ce qui est défendu ou permis par le droit international, mais en ce domaine comme en d'autres, il doit y avoir une morale et une règle de conduite respectant les droits de la personne humaine. Autrement, la prochaine guerre deviendra le tombeau de la civilisation.

RAPIDE ESQUISSE D'HISTOIRE

Pour faire face à l'oeuvre de la Croix-Rouge en temps de paix dans la Province de Québec, il y a plus de cent sections de la Société — sections réorganisées pour la transition d'oeuvres de guerre aux oeuvres de paix. Comme exemple de cette ré-organisation, citons la section de la Cité de Montréal qui absorba plus de cinquante sections de temps de guerre pour en faire une importante formation de temps de paix.

Une grande perte pour...

(Suite de la page 1)
véritablement dans sa pleine valeur qu'après avoir abandonné son portefeuille de ministre (le 9 mai 1942) pour protester contre l'envoi des conscrits outremer. Affranchi dès lors du joug ministériel, il ne se contenta pas de son beau geste de démissionnaire, mais il se dressa courageusement sur le parquet de la Chambre en vigoureux défenseur de ses compatriotes et de sa province. Plus éloquent peut-être et plus redoutablement combatif que jamais, tout en conservant une remarquable dignité, il prononça plusieurs discours mémorables, qui auront leur place à côté des meilleures harangues de nos grands hommes d'Etat dans l'histoire parlementaire canadienne. Les Canadiens-français pouvaient espérer avoir désormais en lui un véritable chef, digne de leur confiance, prestigieux, expérimenté, sincère et respecté dans tout le pays. Les circonstances, toutefois, ne lui permirent pas d'assumer ainsi à l'improviste cette lourde tâche. Mais il reste que, précisément à cause de sa noble, franche et fière attitude des dernières années, profondément imprégnée d'esprit national et de sain patriotisme, Pierre-Joseph-Arthur Cardin mérite d'être honoré et vénéré à jamais comme l'un des plus intrépides défenseurs de ses co-nationaux et de la française province de Québec sur la scène parlementaire de notre pays.

Le sénateur Athanase David...

(Suite de la page 4)
Aurait-ils fait appel à l'union ou à la désunion? Aurait-ils pu promettre sincèrement aux minorités un traitement équitable au cas où leurs partisans en viendraient à détenir le pouvoir? Convenons tout de même qu'il est heureux que le Bloc se trouve en pleine rétrogression tant à Ottawa qu'à Québec. Cette rétrogression permet d'augurer une prochaine disparition, et c'est l'événement le plus heureux que l'on puisse signaler à l'heure actuelle.

"La Voix de l'Amérique"...

(Suite de la page 4)
Les Etats-Unis sont entrés tard dans le domaine de la radiodiffusion étrangère. Et même à l'heure actuelle, les programmes diffusés ne sont pas aussi considérables que ceux d'autres pays. En effet, nous diffusons environ 42 heures par jour en 19 langues étrangères, mais la Grande-Bretagne diffuse 98 heures par jour et en 40 langues étrangères. La Russie (URSS) compte 56 heures de diffusions en 32 langues.
Les autres pays qui font de la radiodiffusion internationale, sont la France, la Suisse, la Suède, la Finlande, la Chine, la Tchécoslovaquie, la Turquie, la Belgique, l'Australie, le Brésil et plusieurs autres encore. Un grand nombre de programmes sont en langue anglaise et sont diffusés à l'adresse des Américains. William Benton, sous-secrétaire d'Etat, qui est chargé du programme de l'Office international d'information et du culture, disait récemment, pour expliquer le coût de ces radiodiffusions (\$7,600,000): "J'estime que l'abandon d'une telle entreprise qui est un excellent moyen de bonne entente et de paix entre les nations, constituerait une grande imprudence pour notre avenir... Nous devons travailler à éviter une autre guerre et à assurer la paix pour nous-mêmes et pour nos enfants. Ne négligeons aucun moyen efficace d'arriver à ces fins..."

Montreal Power et le Gouvernement

Le rapport du Comité des actionnaires de la Montreal Light Heat & Power Consolidated vient de mettre à jour une lamentable insuffisance de principes moraux de la part du gouvernement de Québec. L'on sait que les actionnaires de cette compagnie sont, depuis quelques temps, en pourparlers avec les autorités provinciales au sujet de la compensation à obtenir pour les propriétés de Montreal Power, expropriées depuis deux ans et demi.
Les rapports indiquent sans équivoque que le gouvernement provincial poursuit une politique expectante dans le but d'avoir raison de la patiente d'un groupe d'actionnaires qui furent arbitrairement privés de la majeure partie de leurs biens résiduels et d'une part considérable de la productivité financière de leurs avoirs. Le fait que la "saisie" des biens de la M.L.H. & P. Cons. ait été exécutée par une administration précedente n'excuse en rien la ligne de conduite poursuivie par le gouvernement Duplessis en ce qui touche la compensation offerte.
Après avoir vertement pris à partie son prédécesseur pour la façon cavalière dont il s'était emparé des biens de la grande entreprise montrealaise de service public, l'administration Duplessis, si elle avait agi en conformité avec les principes qu'elle affiche, aurait dû faire son possible pour assurer aux actionnaires une compensation proportionnée à la valeur des actions et à la productivité financière des biens expropriés.
Toutefois, il n'en fut pas ainsi. Conçu comme tremplin politique pour un gouvernement, l'expropriation de Montreal Power fut effectuée comme manoeuvre politique par son successeur. Ni l'un ni l'autre ne sembla s'intéresser aux droits de propriété de l'individu ni se soucier de toute une foule de petits actionnaires, au sein de la compagnie, qui étaient consommateurs-actionnaires depuis longtemps et qui croyaient avoir fait un placement de tout repos.
Le rapport du Comité des mandataires démontre que la Commission Hydroélectrique de Québec, appuyée par l'administration provin-

Montreal Power et le Gouvernement

cielle, est disposée à payer, pour les biens de Montreal Power, un peu plus de la moitié de l'évaluation établie par des commissaires-priseurs retenus par la compagnie—ou, au lieu d'un règlement en espèces, une sorte de rente rachetable qui rapporterait aux actionnaires seulement deux-tiers de ce qu'ils recevaient avant l'expropriation—soit un peu plus de la moitié du bénéfice net que réalise Hydro-Québec par suite de l'exploitation des biens expropriés.
Le rapport révèle qu'au cours des discussions, le premier ministre Duplessis fit valoir l'argument roflant que lui et son gouvernement étaient gardiens des droits du peuple de la Province. C'est là un objectif digne d'éloges mais l'ombre au tableau est de savoir si Monsieur Duplessis et ses collègues ont interprété à bon escient les volontés du peuple—ou même si les dites volontés sont entrées en ligne de compte. Nous doutons fort qu'il puisse exister une minorité importante de citoyens du Québec qui soient prêts à applaudir leur gouvernement pour avoir arbitrairement abusé d'un groupe de concitoyens—comme c'est le cas dans l'expropriation de Montreal Power.
Jusqu'à présent, le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne, dans son programme d'étatisation, a respecté les droits de l'individu et de la propriété privée; il a offert des dédommagements raisonnables aux intéressés. Le gouvernement Duplessis pourrait avantageusement suivre cet exemple. Même les communistes de Moscou, dans le règlement de l'expropriation des mines de nickel de Petsamo, font honte au gouvernement provincial.
L'affaire de Montreal Power a déjà beaucoup nui au crédit de la Province de Québec et pourra lui faire encore plus de tort par la suite. D'un autre côté, beaucoup de ce qui a été fait peut être dédit si le gouvernement provincial le veut bien. L'occasion lui est donnée de revenir sur sa décision arbitraire. Il est encore temps—bientôt il sera trop tard!

Montreal Power et le Gouvernement

Traduction d'un éditorial paru récemment dans le "Financial Times" de Montréal.
Les injustices dont sont victimes les actionnaires de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, aux mains de la Commission Hydroélectrique, donnent à la province de Québec une publicité défavorable qui compromet sa bonne renommée et qui finira par porter un grave préjudice à sa réputation de solvabilité.
Le présent éditorial, tiré du "Financial Times" de Montréal, donne l'exposé des faits avec précision et conviction. Ce journal n'est pas le seul à penser ainsi.
Chaque fois que de pareils articles paraissent dans la presse, ils portent un nouveau coup à la réputation du Québec.
Il est encore temps de faire une offre équitable pour les biens de la Montreal Light Heat & Power Consolidated.

Montreal Light Heat & Power Consolidated advertisement with logo and text: Cette annonce est publiée par la MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED dans l'intérêt de ses 30,000 actionnaires.

Montreal Power et le Gouvernement

Le rapport du Comité des actionnaires de la Montreal Light Heat & Power Consolidated vient de mettre à jour une lamentable insuffisance de principes moraux de la part du gouvernement de Québec. L'on sait que les actionnaires de cette compagnie sont, depuis quelques temps, en pourparlers avec les autorités provinciales au sujet de la compensation à obtenir pour les propriétés de Montreal Power, expropriées depuis deux ans et demi.
Les rapports indiquent sans équivoque que le gouvernement provincial poursuit une politique expectante dans le but d'avoir raison de la patiente d'un groupe d'actionnaires qui furent arbitrairement privés de la majeure partie de leurs biens résiduels et d'une part considérable de la productivité financière de leurs avoirs. Le fait que la "saisie" des biens de la M.L.H. & P. Cons. ait été exécutée par une administration précedente n'excuse en rien la ligne de conduite poursuivie par le gouvernement Duplessis en ce qui touche la compensation offerte.
Après avoir vertement pris à partie son prédécesseur pour la façon cavalière dont il s'était emparé des biens de la grande entreprise montrealaise de service public, l'administration Duplessis, si elle avait agi en conformité avec les principes qu'elle affiche, aurait dû faire son possible pour assurer aux actionnaires une compensation proportionnée à la valeur des actions et à la productivité financière des biens expropriés.
Toutefois, il n'en fut pas ainsi. Conçu comme tremplin politique pour un gouvernement, l'expropriation de Montreal Power fut effectuée comme manoeuvre politique par son successeur. Ni l'un ni l'autre ne sembla s'intéresser aux droits de propriété de l'individu ni se soucier de toute une foule de petits actionnaires, au sein de la compagnie, qui étaient consommateurs-actionnaires depuis longtemps et qui croyaient avoir fait un placement de tout repos.
Le rapport du Comité des mandataires démontre que la Commission Hydroélectrique de Québec, appuyée par l'administration provin-

Montreal Power et le Gouvernement advertisement with logo and text: Cette annonce est publiée par la MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED dans l'intérêt de ses 30,000 actionnaires.

Montreal Power et le Gouvernement

Le rapport du Comité des actionnaires de la Montreal Light Heat & Power Consolidated vient de mettre à jour une lamentable insuffisance de principes moraux de la part du gouvernement de Québec. L'on sait que les actionnaires de cette compagnie sont, depuis quelques temps, en pourparlers avec les autorités provinciales au sujet de la compensation à obtenir pour les propriétés de Montreal Power, expropriées depuis deux ans et demi.
Les rapports indiquent sans équivoque que le gouvernement provincial poursuit une politique expectante dans le but d'avoir raison de la patiente d'un groupe d'actionnaires qui furent arbitrairement privés de la majeure partie de leurs biens résiduels et d'une part considérable de la productivité financière de leurs avoirs. Le fait que la "saisie" des biens de la M.L.H. & P. Cons. ait été exécutée par une administration précedente n'excuse en rien la ligne de conduite poursuivie par le gouvernement Duplessis en ce qui touche la compensation offerte.
Après avoir vertement pris à partie son prédécesseur pour la façon cavalière dont il s'était emparé des biens de la grande entreprise montrealaise de service public, l'administration Duplessis, si elle avait agi en conformité avec les principes qu'elle affiche, aurait dû faire son possible pour assurer aux actionnaires une compensation proportionnée à la valeur des actions et à la productivité financière des biens expropriés.
Toutefois, il n'en fut pas ainsi. Conçu comme tremplin politique pour un gouvernement, l'expropriation de Montreal Power fut effectuée comme manoeuvre politique par son successeur. Ni l'un ni l'autre ne sembla s'intéresser aux droits de propriété de l'individu ni se soucier de toute une foule de petits actionnaires, au sein de la compagnie, qui étaient consommateurs-actionnaires depuis longtemps et qui croyaient avoir fait un placement de tout repos.
Le rapport du Comité des mandataires démontre que la Commission Hydroélectrique de Québec, appuyée par l'administration provin-

Montreal Power et le Gouvernement advertisement with logo and text: Cette annonce est publiée par la MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED dans l'intérêt de ses 30,000 actionnaires.

# A la mémoire d'Aimé Geoffrion

par L.-A. RIVET, C. R., Ancien Juge

Il n'est plus, le grand avocat, le citoyen éminent, l'homme estimable que sa race et son pays pleurent en ce moment. Quel vide au Barreau et dans la société canadienne! D'un commun accord il est irremplaçable par l'immensité de son talent, l'étendue de ses qualités intellectuelles et morales, par l'éclat des services rendus, dans son domaine, à ses compatriotes, au Canada tout entier. Les éloges et unanimes témoignages rendus à sa mémoire, si élogieux qu'ils soient, restent encore loin au-dessous de la réalité, pour tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et d'apprécier de près la riche personnalité de l'homme qui a été l'incarnation du véritable avocat et juriste.

A ceux qui ont connu les deux hommes, un premier rapprochement s'impose entre la mort d'Aimé Geoffrion et celle du célèbre avocat que fut son père.

Il y a 47 ans, exactement le 18 juillet 1899, s'éteignait au village de Dorion, l'éminent avocat, Christophe-Alphonse Geoffrion, que ses amis et familiers appelaient affectueusement "Geff". Il n'avait que cinquante-cinq ans.

J'étais alors un jeune avocat, de l'âge de son fils Aimé, et comme tel j'eus le devoir et l'honneur d'accompagner à sa dernière demeure ce grand ami de Laurier, son collègue dans le gouvernement du Canada. Le souvenir des imposantes cérémonies de ses obsèques m'est resté vivace dans la mémoire. J'ai relu hier les découpages de journaux anglais et français gardés dans mes archives. Cette lecture n'a pu m'empêcher de faire un rapprochement entre les témoignages éloquentes rendus alors au père, et les vibrants hommages unanimes accordés aujourd'hui à son très digne fils. Dans les uns et les autres on retrouve les mêmes accents, les mêmes traits de l'aspect de l'âme et du caractère des deux regretés disparus. Ressemblance physique à part (le fils tenait un peu des Dorion) la physiologie intellectuelle et morale est la même. C'est frappant, on le verra par le témoignage du sénateur F.-L. Béique, contemporain et confrère de C.-A. Geoffrion au Barreau de Montréal. Chez l'un et l'autre, même nature chaude, exubérante, vivace et primesautière.

Écoutons M. Béique, ancien bâtonnier, au lendemain de la mort de C.-A. Geoffrion :

"Le Barreau de Montréal aura fourni peu d'avocats aussi universellement doués, un grand jugement, un sens légal incomparable, une répartie, des ressources d'esprit merveilleuses, rien ne lui manquait pour résoudre, comme à priori, les questions les plus ardues et les présenter sous un aspect toujours nouveau et saisissant. Et quel commerce facile avec ses confrères, toujours loyal, se livrant intimement tant il poussait la franchise à l'extrême, prenant plaisir à aider de ses conseils ses confrères jeunes et même aînés, ses adversaires politiques, tous ceux qui avaient recours à lui; il en était débonnaire, aussi était-il universellement aimé de tous ceux avec lesquels il venait en contact." (La "Patrie", 18 juillet, 1899).

Tel père, tel fils, c'est le cas ou jamais de le dire : c'est qu'ils avaient été tous deux comblés de la même façon.

C'est le verdict de tous ceux qui les ont connus, avec cette différence que l'un a su profiter d'une hérédité et d'une formation qui avaient manqué à l'autre. Doué du talent légal de son père, Aimé, dès son enfance, avait eu, pour sa formation, l'avantage d'un milieu familial exceptionnel. Dans le cercle de famille, les discussions juridiques de Sir Antoine-Aimé Dorion et de C.-A. Geoffrion, du beau-père et du gendre, créaient une ambiance dont s'imprégnait l'esprit grandement réceptif d'un enfant et d'un adolescent habile et prompt à profiter d'une parole aubaine.

De cette façon le jeune Aimé pouvait, de bonne heure, enrichir les dons reçus de sa double ascendance paternelle et maternelle, d'une culture légale sans pareille, et cela, bien avant des années d'apprentissage, réservées généralement à la jeunesse étudiante. C'est ce qui explique la discipline incomparable et le reservoir étonnant de science juridique, dont faisait preuve Aimé Geoffrion, alors que son père, possédant des dispositions naturelles, au moins aussi grandes, a peut-être donné parfois l'impression de lui être inférieur comme juriste. Ajoutez à cela, qu'une plus longue carrière de cinquante-deux ans, alors que C.-A. Geoffrion n'avait pratiqué qu'environ trente ans, lui avait permis d'occuper dans un plus grand nombre d'affaires importantes, même retentissantes, qui l'avaient mis en vedette dans tout l'Empire britannique.

C.-A. Geoffrion fut député ministre à Ottawa, ayant suc-

cédé à son frère aîné Félix, dans le comté de Verchères.

Si le fils n'a jamais brigué les suffrages populaires, il a participé activement et efficacement à l'organisation du parti libéral, dont il fut l'une des têtes dirigeantes.

Étudiant, il avait été nommé "ministre de la Justice" dans le parlement modèle ou parlement école, fondé au printemps de 1892 avec Camille Piché, comme premier ministre et J.-G. Boissonneault comme chef de l'opposition conservatrice. De ce cabinet de jeunesse, il ne reste plus, sauf erreur, que l'honorable juge Létourneau et E.-Z. Massicotte, archiviste au Palais. On y relève des noms comme ceux de Camille Piché, J.-L. Perron, Jérémie Décarie, Oscar Sénéchal, Fred. Gélinas, Joseph Lamarche. Le "premier ministre" Piché, après avoir été député de Ste-Marie à Ottawa, est mort, en 1908, juge des Sessions de la paix. Le chef de l'opposition Boissonneault, étudiant en droit très doué, était le chef incontesté de la jeunesse conservatrice. Il est mort à Montréal, à l'âge de 42 ans. Israël Tarte était le gouverneur général et Ephrem Taillefer, avocat, président des Communes.

A mon arrivée à Montréal, pour étudier le droit, à l'automne de 1892, je devins député de ce parlement-école. C'est alors que je fis la connaissance du "ministre de la justice" Aimé Geoffrion.

Nos relations devinrent plus fréquentes et plus étroites, lorsque je devins député d'Hochelaga aux Communes. De ces rapports j'ai gardé un souvenir reconnaissant. Aimé Geoffrion m'a rendu des services inappréciables, dont je tiens à rendre hommage à sa mémoire et à sa famille en deuil.

J'ai déjà dit que Aimé Geoffrion était non seulement un esprit supérieur et une âme d'élite, mais qu'il avait aussi un cœur d'or. Ai-je tort de trahir une confiance en disant qu'il était tellement attaché à sa famille que son seul regret devant la mort était de ne pouvoir continuer d'aider ses deux fils dans leur carrière légale. J'ai la certitude que l'un et l'autre suivront avec honneur une tradition de famille comme il en existe peu dans notre pays.

**Frédéric Ozanam...**

(suite de la première page)

rite d'être mieux connu. On ne sait guère, par exemple, que Païnchaud offrit en 1849 ses services à Mgr Demers, évêque missionnaire de Victoria, comme médecin et catéchiste, et qu'il mourut vers 1855 au Mexique, à la suite d'un naufrage, sans avoir pu atteindre le territoire de l'Ontario. Il n'avait que trente-six ans. On ne compte plus aujourd'hui les conférences de Saint-Vincent de Paul au Canada. Elles accomplissent leur travail d'Hali-fax à Vancouver, dans les milieux de langue anglaise comme dans ceux de langue française.

On les trouve aussi dans la plupart des pays du monde, proclamant hautement la gloire d'Ozanam. Celui-ci mourut en 1853, à la suite d'une pleurésie dont il ne se remit pas. S'il ne put terminer les grandes oeuvres littéraires qu'il projetait, il donna à l'univers la plus admirable des oeuvres de charité.

(1) Aux Editions de l'Arbre, Montréal. L'Illettré

**Le tolérateur des...**

(Suite de la page 4)

Duplessis. Des millions sont tombés dans les poches des organisateurs de bingo. Pensez donc! chaque semaine des milliers de femmes perdent de \$5,00 à \$6,00 à ce sport. L'espérance, le boucher et autres fournisseurs n'étaient pas payés. On ne saurait compter les ménages ruinés par ce fléau. En un temps où la Ligue de Vigilance met en avant de tout la conservation de la famille, ne lui appartient-il pas de faire punir les coupables, quels qu'ils soient? Plus grand sera le châtiment, plus méritoire sera l'oeuvre salvatrice des Vigilants!

MISTIGRIS

**NÉCESSITÉ DU PETIT DÉJEUNER**

Des expériences conduites dans plusieurs établissements industriels montrent que les ouvriers qui n'ont pas fait un petit déjeuner assez substantiel, le matin, donnent moins de rendement que les autres pendant la première heure de travail, et leur rendement baisse encore plus vite pendant les heures suivantes. Les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous rappellent que le petit déjeuner matinal doit être assez copieux pour former le quart, ou même le tiers, de l'alimentation quotidienne.

Il n'y a qu'une servitude honorable, celle de la reconnaissance. — SAUVAGE

**10e ANNIVERSAIRE**  
**La REVUE des REVUES**

Billets en vente pour une **SIXIEME SEMAINE AU MONUMENT NATIONAL** Contrôlé ouvert de **10 a.m. à 9 p.m.** Plateau 5192\*

**FRIDOLINONS '46**

**ANÉMIE INFECTIEUSE**

DR J. G. LAFORTUNE

L'anémie infectieuse est, à mon avis, la plus terrible maladie infectieuse qui puisse se déclarer dans un effectif chevalin de quelque importance; je crois bien que ceux qui ont eu à en subir les fâcheuses conséquences, partagent mon opinion.

Connue sous différents noms (fièvre du cheval, swamp fever, infections anemia, typho-anémie du cheval, etc...), cette affection semble devoir se propager un peu partout.

Elle peut se présenter sous différentes formes qui, sauf peut-être dans les cas aigus ou suraigus, sont trop peu connues.

Le sujet demanderait à être traité dans un article beaucoup plus considérable qu'une brève chronique; cependant, je m'efforcerai d'en souligner l'importance, les moyens de prévention, et le rôle de chacun pour assurer le contrôle des épidémies.

Les symptômes de l'anémie infectieuse sont multiples et peuvent varier avec ses différentes formes; c'est la maladie qui cause le plus de pertes au cours de la saison chaude, elle est presque toujours caractérisée par une amaigrissement plus ou moins rapide sans autres causes apparentes, le sang devient aqueux (très clair), la température "subit des hausses et des baisses" si l'évolution dure assez longtemps (dans certaines formes le cheval ne vit que deux ou trois jours).

Dans la plupart des cas, on note une grande faiblesse, surtout dans le train postérieur, certains chevaux ont de la misère à se tenir debout.

Sauf durant les périodes d'élevation très fortes de température, les symptômes sont pâles, et l'animal conserve son appétit.

Il est remarquable que dans cette maladie les muscles commencent à "fondre" presque toujours le long de la colonne vertébrale.

L'énumération ci-dessus des symptômes de l'anémie infectieuse, est forcément restreinte, et ces symptômes ne sont pas identiques dans tous les cas. Seul un médecin vétérinaire à la compétence voulue pour poser un diagnostic.

A date, il n'existe aucun traitement sûr contre cette affection, les seuls moyens dont on dispose ne nous permettent que d'utiliser temporairement un cheval qui, à peu près toujours, mourra de la maladie dans un avenir plus ou moins éloigné.

Par ailleurs, les chevaux ainsi traités, demeurent presque certainement infectieux pour les autres, et sous l'apparence de la santé, ils continuent à étendre l'affection.

En somme, le plus pratique est d'abattre les animaux sérieusement atteints, et d'isoler les douteux. Une désinfection spéciale doit être effectuée, qu'un médecin vétérinaire pourra prescrire dans les détails, tout en indiquant les moyens de prévenir une autre épidémie. Ces conseils devront être suivis à la lettre, quelles que soient les dépenses encourues, sous peine de voir se déclarer une nouvelle enzootie des plus mortelles.

—(La Forêt Québécoise)

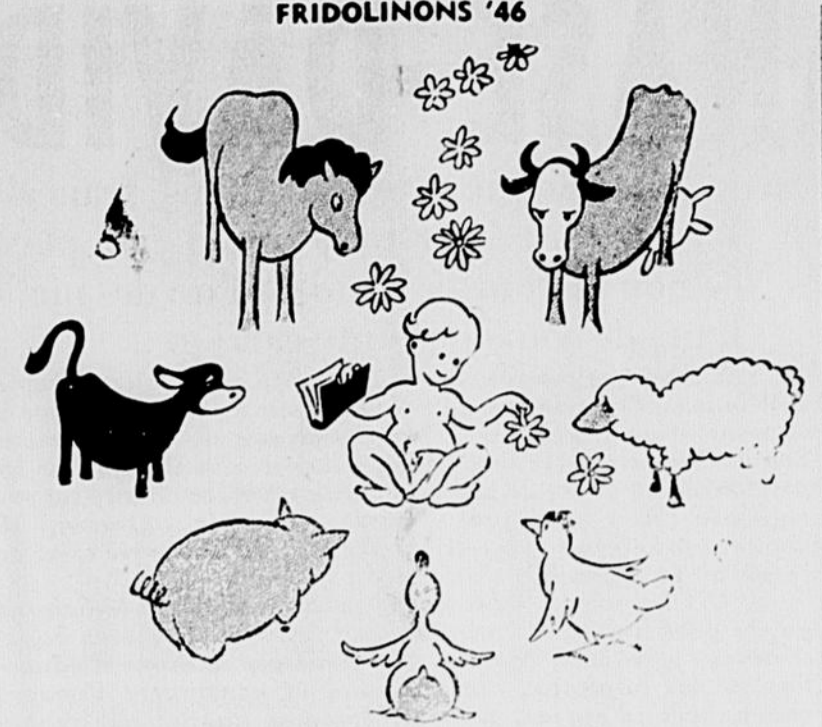
**LE PIANO**

L'invention du piano revient à Angelo Cristofori qui au début de 1709 remplaça par des petits marteaux les boes de plume du clavecin et appela l'instrument pianoforte. La popularité du piano-forte augmenta si rapidement qu'à l'époque de Mozart et de Schubert il était devenu l'instrument à la mode; encore aujourd'hui il conserve cette place d'honneur. Il serait donc superflu d'en donner ici une description.

La première technique musicale pour piano fut celle de J.-S. Bach avec ses préludes et Fugues, technique qui développa Mozart et Beethoven. Un peu plus tard avec l'école romantique apparurent les pianistes virtuoses; ce furent Chopin, le "poète", Liszt, "l'orchestre", et Schumann, "le peintre".

Le piano est le plus utile des instruments puisqu'il constitue à lui seul tout un orchestre. Il peut exprimer les plus profondes nuances du coeur humain, les plus belles teintes d'un paysage enchanteur, les plus mélodieuses bruissements du printemps. Tout dépendant de la maîtrise du compositeur à pouvoir mettre en musique ses sentiments ou ses impressions, et de l'habileté de l'interprète.

Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près. — LACORDAIRE



• Elevé au sein de la belle nature, un bon petit Canayen rêvait, depuis toujours, de pouvoir un beau jour dire adieu à veau, vache, cochon... pour enfourcher Pégnase et cultiver les muses. Ce que lui réserva l'avenir sous forme de révélation, c'est le sujet de "La vie éblouissante de J.-B. Laframboise", le tableau qui, de l'unanimité de la critique, est ce que Gratien Gélinas a fait de mieux jusqu'ici. Fridolinons '46 remporte actuellement, au Monument National, un succès qui dépasse toutes les espérances.

**TOM YAWKEY FAIT UN CADEAU PERSONNEL AUX JOUEURS DES RED SOX**

Chaque joueur des Red Sox de Boston s'est enrichi d'une autre solde aujourd'hui, alors que le généreux propriétaire des Red Sox, Tom Yawkey, a fait un cadeau personnel à tous et à chacun pour leurs services rendus au cours de la dernière saison.

Le directeur de la publicité Ed Doherty a déclaré que les chèques donnés aux joueurs étaient pour la plupart un pourcentage de leur salaire annuel et que Yawkey avait fait ce cadeau parce que "mes joueurs ont accompli un travail extraordinaire durant la saison et je veux qu'ils partagent les profits de la saison avec moi".

En retour, le capitaine de l'équipe Bobby Doerr a présenté au gérant Joe Cronin, un étui à cigarettes en argent, de la part de ses coéquipiers.

Commentant la rumeur qui circulait à New-York à l'effet que le Boston tentait d'obtenir le voltigeur Johnny Lindell des Yankees, le gérant Joe Cronin a déclaré: "Je n'ai jamais aimé la politique d'échanger mes joueurs avec d'autres clubs, mais il n'y a pas de doute que Lindell ferait très bien sur notre équipe."

**LE PIANO**

L'invention du piano revient à Angelo Cristofori qui au début de 1709 remplaça par des petits marteaux les boes de plume du clavecin et appela l'instrument pianoforte. La popularité du piano-forte augmenta si rapidement qu'à l'époque de Mozart et de Schubert il était devenu l'instrument à la mode; encore aujourd'hui il conserve cette place d'honneur. Il serait donc superflu d'en donner ici une description.

Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près. — LACORDAIRE

*Dépêchez-vous*

**Avez-VOUS acheté DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA ?**

RENDEZ-VOUS À LA BANQUE, CHEZ UN COURTIER EN CHANGE, À UN AGENT DE PRÊT OU DE FIDUCIE — OU ACHETEZ VOS OBLIGATIONS PAR RETENUES SUR VOTRE PAYÉ

**OBLIGATIONS EN VENTE ICI**

**C'EST FAIT! VOICI!**

# A nos voyageurs

Nous désirons faire observer à nos voyageurs que l'amélioration que nous aurons pu apporter dans notre service, cet hiver, doit encore, à notre grand regret, demeurer subordonnée à des conditions qui ne dépendent pas de nous et qui nous empêchent de donner suite à tous nos projets dans ce sens.

## La situation se résume à ceci:

- 1.—Le nombre va toujours croissant des voyageurs qui recourent au service des tramways et des autobus.
- 2.—Le matériel roulant nouveau fait défaut. La rareté des matériaux, attribuable principalement aux grèves, a grandement ralenti la construction de nouveaux véhicules. Nous avons comté pouvoir mettre en service 140 nouveaux autobus d'ici la fin de l'année. Nous n'en avons reçu jusqu'ici que cinquante, avec la perspective d'un nouveau délai de plusieurs mois avant l'exécution complète de nos commandes. Plusieurs des nouveaux autobus déjà reçus n'ont fait que remplacer des véhicules devenus hors d'usage.
- 3.—Les pièces de rechange et le matériel d'entretien sont rares, pour les tramways comme pour les autobus, avec le résultat que la lenteur des réparations tient pendant plus longtemps les véhicules hors du service.
- 4.—La congestion croissante de la circulation retarde la course des tramways et autobus et diminue de la sorte leur capacité de transport.

**LA COOPÉRATION DE NOS VOYAGEURS A TOUJOURS ÉTÉ BIENVEILLANTE ET ELLE EST PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE**

*Veillez*

*donc nous aider à vous servir plus efficacement—*

- 1.—En ayant toujours vos billets à la main.
- 2.—En présentant les correspondances dépliées.
- 3.—En évitant d'encombrer l'entrée des tramways et autobus.
- 4.—En attendant en file aux points d'embarquement.
- 5.—En évitant les heures d'affluence, dans la mesure du possible.
- 6.—En appuyant l'exécution des interdictions de stationner et en favorisant la généralisation de cette défense dans les rues principales, spécialement aux heures d'affluence.

# LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Au nom de plus d'un million de voyageurs quotidiens.

# LE SENATEUR ATHANASE DAVID ET LES MINORITES

## Quand le "Devoir" fera-t-il savoir sa nouvelle politique ?

Toujours muet sur la rumeur de sa vente à l'Archevêché. — Il essaie de donner le change en esquissant un retour vers le Bloc. — L'intervention de celui-ci dans Richelieu-Verchères.

La rumeur, lancée il y a trois semaines, de la vente du "Devoir" à l'Archevêché, n'a reçu ni confirmation ni négation de la part des deux intéressés. Et cela se conçoit aisément. Le premier n'a aucun sentiment d'orgueil à tirer du fait qu'il a été obligé de se vendre pour éviter la dégringolade; le second préfère attendre avant d'annoncer au public ce qu'il entend faire de son acquisition.

Les lecteurs de la feuille de la rue Notre-Dame-Est ne sont pas sans causer de sérieuses inquiétudes. La plupart, "nationaux" à tous crins, appréhendent que leur organe ne soit pas dans le futur aussi virulent que par le passé envers l'Empire britannique. Un grand nombre auraient déjà menacé de cesser, les uns leur patronage, les autres leur abonnement, à moins que le "Devoir" ne conserve le statu quo. Il faut voir dans cette attitude un semblant de retour vers M. André Laurendeau. Plusieurs semaines de suite après la déroute du Bloc dans Compton, le nom d'André ne fut pas mentionné une seule fois, et pas une ligne ne fut insérée de sa première conférence radiophonique du samedi soir au Poste CKAC. Il lui fallut attendre plusieurs jours avant d'en obtenir un résumé, mais depuis, comme d'après un mot d'ordre, le "Devoir" publie, le lundi suivant, de larges tranches de ces conférences hebdomadaires.

On conçoit que le "Devoir" ait le plus grand intérêt à cacher son jeu aussi longtemps que possible. Le plus de temps il donnera à l'Archevêché pour s'orienter, le mieux ce sera. L'Archevêché réalise que la route à suivre sera parsemée d'embûches, et qu'il faudra consacrer, au début du moins, de larges subventions à l'entretien de cet éléphant blanc. En attendant, le "Devoir" paie d'audace. A le lire, un candidat "bloqueur" se mettra sur les rangs dans Richelieu-Verchères, où feu l'hon. P.-J.-A. Cardin recueillit en 1945 une majorité libérale de près de 10,000 voix. Le Gouvernement fédéral n'a donc rien à craindre de ce côté: d'abord, parce que le Bloc n'a plus les moyens de se payer des "vestes" de première grandeur; ensuite, parce qu'il n'a aucune intention réelle de se mêler à cette bagarre, eût-il l'appui simulé du "Devoir".

On dit aussi que si M. Georges Pelletier, directeur du journal, tire de la transaction une rente annuelle de \$6,000, sans parler d'une autre rente annuelle de \$4,000 à Mme Pelletier, le rédacteur en chef Omer Héroux n'a aucun lieu de se féliciter, ne retirant rien du tout. Comment paiera-t-on le fidèle bedeau qui a tiré benoîtement la corde de la cloche pendant près de 40 ans? Il fut le seul à continuer son adhésion à M. Bourassa, fondateur du journal, jusqu'à ces derniers jours; mais que peut-il attendre du Maître, déconfit, dégoûté et aussi muet, depuis deux ans, qu'il était autrefois prolifique de paroles ?

ARAMIS

### Pour se mettre à l'abri de la terrible bombe

Le chef d'une secte américaine prétend avoir reçu des instructions du Thibet. — Sa manière d'échapper aux prochaines explosions atomiques.

Dans un canyon profond du Colorado, 250 membres d'une secte appelée la Fraternité du Temple Blanc, travaillent ardemment à la construction d'un refuge dans lequel ils espèrent pouvoir être à l'abri des ravages de la bombe atomique. Soixante petites cabines de bois enclouées dans le refuge sont actuellement en voie de construction, sous la direction "mystique" du Dr M. Doreal, un prophète originaire de Denver et dans les veines duquel coule le sang des indiens Choctaw.

Ce Doreal n'y va pas par quatre chemins. Il déclare à qui veut l'entendre qu'il a reçu ses instructions directement des grands prêtres du Thibet et qu'au surplus ces instructions étaient écrites en sanscrit. Ou diable Doreal a appris le sanscrit, il ne nous le dit pas non plus.

S'il n'a pas fixé de date précise pour les explosions atomiques, le "prophète" n'en a pas moins persuadé ses disciples que ce sera "bientôt, peut-être avant". A la dernière minute, il en sera averti par ses supérieurs qui demeurent dans un temple souterrain, entièrement construit de métal blanc et suspendu à 75 milles de profondeur sous le Thibet. On peut y aller par le moyen d'un ascenseur rapide, ou encore par un procédé unique de "projection astrale", inventé par Doreal lui-même et qui permet à son âme de voyager à travers le monde, tandis que son corps demeure "sur la job" dans le Colorado.

Ce "prophète", cependant, n'est pas sans éprouver maintes difficultés d'ordre terrestre. L'autorité fédérale américaine est intervenue dans ses affaires et menace d'arrêter brusquement toute livraison des matériaux de construction nécessaires à la construction du "temple". Pour comble de malheur, ses chefs théâtraux ne donnent plus de leurs nouvelles et Doreal ne sait vers

### Un ancien "boss" de Chicago tire sa révérence...

Michael F. Kenna, Irlandais, meurt à l'âge de 89 ans. — Une carrière mouvementée.

L'autre jour, à Chicago, est décédé, à l'âge de 89 ans, un Irlandais nommé Michael F. ("Hinky Dink") Kenna. Il était le dernier des anciens "boss" politiques du Quartier Un, probablement le quartier le plus "pittoresque", pour ne pas dire plus, de la grande ville américaine.

Hinky Dink, en son temps, était à sa si surnommé "The Little Fellow", car il ne mesurait que 5 pieds 4 pouces de stature. Pendant près de cinquante ans, du fond d'une petite chambre, à l'arrière d'une maison incolore, il gouverna véritablement la ville de Chicago.

Il avait un associé, "Bathouse John" Coughlin, un acévant bonhomme à grosse voix qui ne craignait pas de porter en public des pantalons violets et qui était le porte-parole de Hinky Dink.

Ce dernier était-il vraiment un politicien corrompu? Pas, du moins, d'après les coutumes du temps à Chicago. La ville était jeune, elle grandissait à vue d'oeil, les aventuriers y affluaient de toutes parts et, pour employer une reminiscence poétique, de tous les quartiers corrompus de Chicago, le quartier un était le plus corrompu.

Dans ce milieu, Hinky Dink Kenna était à son aise. Il était propriétaire d'une taverne où l'on pouvait se procurer pour cinq sous une gigantesque verre de bière. Aussi, quand venaient les élections, son influence auprès de nombreux électeurs, ses clients pour la plupart, était-elle considérable.

Avec le "boss" Kenna disparaît une ère que la ville de Chicago ne reverra probablement plus, car il s'y poursuit depuis plusieurs années une oeuvre d'assainissement dont la capture d'Al Capone et d'autres bandits notoires ne fut qu'un des faits saillants.

qui se tourner. Il attend la "lumière".

### Le tolérateur des bingos...

Ce n'était ni plus ni moins que le Procureur Général, l'hon. Maurice Le Noblet Duplessis. — Protection jusqu'au 15 novembre. — Aveu de l'un de ses collègues, l'hon. J.-S. Bourque.

Une trop courte dépêche, parue dans un quotidien, nous a enfin procuré la clef de cette énigme: Qui pratiquait cette large tolérance envers les bingos, bien que ceux-ci eussent été dénoncés par le Cardinal Villeneuve et l'Archevêché Charbonneau? En tout cas l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, à la rare mérite de trop de franchise pour un membre du Cabinet de l'Union Nationale, et il n'est pas probable que dans ce cas il reçoive les félicitations de son chef l'hon. Maurice Le Noblet Duplessis.

Dans une allocution prononcée à St-Elie d'Orford, à l'occasion de la proclamation des gagnants de labours, M. Bourque, qui est député de Sherbrooke, tint à donner l'avertissement à la population des Cantons de l'Est qu'entre le 15 et le 30 novembre, les bingos ne seront plus permis dans la province. Voici ce qu'il a dit à ce sujet:

"Un grand bingo avait lieu l'autre soir à Sherbrooke. Le but était évidemment admirable, mais celui qui l'organisa a déclaré que s'il n'avait pas eu lieu la veille, c'était à cause d'un accident. C'était vrai, et contrairement à ce qu'on a prétendu, aucune saisie n'avait été opérée dans la salle choisie. Toutefois, le même homme a ajouté que M. Duplessis était un de ses amis les plus intimes, laissant entendre qu'il n'avait pas de difficulté à organiser de grands bingos dans la province. Or, je tiens à déclarer que le Premier Ministre n'a fait jusqu'ici que "tolérer" les bingos. J'ai moi-même reçu tout dernièrement une lettre me demandant l'autorisation de faire tirer trois automobiles. (M. Bourque, discret, s'est abstenu de faire savoir s'il avait autorisé ce tirage).

"Je conçois que tous les bingos, ou à peu près, sont organisés pour des oeuvres charitables, mais devant les abus grandissants, il faut y mettre fin. Il y a plusieurs raisons à cela et nous recevons des lettres d'hommes et femmes, particulièrement de la part des hommes, ceux-ci nous disent que leurs épouses dépensent de \$5.00 à \$6.00 par semaine dans des bingos. Si, à votre connaissance, l'on fait des bingos, ne blâmez pas le Gouvernement, mais blâmez les organisateurs".

M. Bourque peut avoir le mérite de la franchise, il n'a certes pas celui de la logique. Qui est responsable de l'observance de la loi dans cette province, le Procureur Général ou les organisateurs de vols déguisés? Ainsi que l'a observé avec infinie bonté de raison le recorder Léon-Plante, le bingo doit être classé dans la même catégorie que la barbotte, les enjeux ne fussent-ils pas les mêmes. Tous deux violent le Code Criminel, que le Procureur Général est tenu de faire observer par petits et grands. Il s'ensuit que les policiers municipaux ne faisant pas leur devoir, par crainte ou négligence, la police provinciale devait intervenir.

D'où il résulte que M. Duplessis, Procureur Général, donnait à toute la province l'exemple d'un type qui se moque de la loi en "tolérant", selon l'expression de M. Bourque, les bingos. Pourquoi alors avoir laissé blâmer le Chef Dufresne de la police montréalaise? On reconnaît bien là l'une des multiples hypocrisies familiaires au chef de l'Union Nationale. Pour ce qui est de l'assertion de M. Bourque: que dans la plupart des cas les bingos étaient organisés pour des oeuvres admirables, la vérité est bien autre. Dans la plupart des cas, ils l'étaient au profit d'organisations du genre de "l'ami intime" de M. Duplessis.

D'une façon générale, puisqu'on a fait "pétage", comme l'on sait, sur la barbotte, pourquoi ne demande-t-elle pas en enquête sur le bingo? Elle a sous la main un coupable tout désigné, et c'est le "tolérant" M. Duplessis. (suite à la page 3)

Sa promesse que les Canadiens français leur accorderont toujours le fair play. — Son discours à Windsor l'un des meilleurs de son éloquent carrière.

Le discours prononcé par le Sénateur Athanase David à Windsor, Ontario, au dévoilement du monument élevé à Jeanne Mance, fondatrice en Amérique de l'Oeuvre des Soeurs Hospitalières, compta parmi les meilleurs par lui prononcés au cours de son éminente carrière. Invité de son collègue l'hon. Gustave Lacasse, sénateur ontarien, M. David, après avoir rappelé les mérites de l'héroïne dont on célébrait la mémoire, s'est écrié:

"Cet hommage à Jeanne Mance est aussi un témoignage de gratitude qui s'adresse aux femmes et mères canadiennes; certaines, comme elle, dans les maisons d'éducation et les hôpitaux, ont continué et continuent l'oeuvre commencée, d'autres, dans un domaine auquel elle renonça, ont accompli et accomplissent encore le devoir splendide de la maternité, donnant magnifiquement au pays les enfants dont il a besoin pour grandir. La femme de chez nous, affirmons-le sans crainte et avec fierté, donne un exemple que les peuples désireux de survivre glorieusement doivent suivre pour combler comme ils devraient l'être les vides que la guerre a creusés".

Abordant ce sujet de la tolérance, d'une si grande actualité dans le pays, le Sénateur David rappelle que la minorité canadienne-française, bien qu'ayant eu à souffrir et souffrant encore parfois de certains préjugés, n'a pourtant pas oublié et n'oubliera jamais les amitiés sincères, les dévouements splendides que ceux d'autres origines lui ont manifestés et lui manifestent encore. Si l'on croit que la persécution rend parfois le persécuté persécuteur, lorsqu'à son tour il devient le plus fort, que l'on se rassure, car en consultant notre Histoire, on constate que nous avons toujours accordé, aux autres groupes quels qu'ils soient, le traitement juste et équitable que nous réclamions et réclamons encore pour les nôtres.

Traitant un problème fort délicat, celui de l'immigration, le Sénateur a fait observer que personne ne s'objecte à une immigration sage, sélectionnée, mais qu'il faut admettre tout de même qu'un citoyen né à l'étranger ne peut aimer autant le Canada qu'un citoyen né au pays. Et c'est pourquoi il avait, dans la première partie de son discours, rassuré les autres nationalités, dans l'éventualité que les Canadiens français viendraient à prendre la prédominance par le nombre. Puis, comme le Sénateur David, du temps qu'il était Secrétaire Provincial dans le Québec, consacrait la majeure partie de son attention à la jeunesse, on conçoit qu'il s'occupe encore de cette si intéressante partie de la population:

"On ne pourra établir une paix solide dans le monde tant et aussi longtemps que la jeunesse n'aura pas compris que tout l'avenir reposant sur elle, elle doit s'inspirer du passé, tâcher d'y confirmer le présent et d'en façonner l'avenir. Qu'on me permette de faire de nouveau ici un voeu, d'exprimer un souhait, de formuler un désir, d'entretenir un espoir: Que le jour ne soit pas trop lointain où, au moins dans notre pays, toutes les minorités soient traitées par chacun et par tous, comme l'est la minorité du Québec; alors peut-être aurons-nous tous le devoir de croire à la possibilité d'une paix universelle".

Certes, le Sénateur David a parlé en véritable sociologue, mais on peut se demander ce qu'aurait dit le Chaouine Lionel Groulx et M. André Laurendeau, s'ils avaient été à Windsor les invités du Sénateur Gustave Lacasse. (suite à la page 2)

### Le congrès des journalistes du Québec

Son organisation fonctionne à plein rendement. — Rendez-vous général au Windsor les 9, 10 et 11 novembre. — Les préparatifs sont considérables. — Quatre cents journalistes attendus.

Le comité général du grand Congrès des Journalistes du Québec, qui sera tenu à Montréal les 9, 10 et 11 novembre, rapporte d'encourageants progrès. C'est parce qu'il inscrit dans les annales du journalisme une date mémorable que ce premier congrès des membres de la profession est attendu avec autant d'impatience. Son but est de réunir pour la première fois tous les journalistes présentement à l'emploi de tous les journaux. Réunir aussi les "anciens" du métier. Etudier les problèmes de l'heure et ceux de l'avenir. Définir les modalités des réformes à adopter. Travailler de concert avec le patronat et, enfin, poser les bases d'un Cercle de Presse et celles d'une Maison de retraite.

Les préparatifs sont évidemment considérables, mais de partout viennent des adhésions, des appuis, des suggestions. L'enthousiasme de la première heure n'a fait que grandir et déjà l'on peut dire que pas moins de

### Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Lachine

Chronique spéciale à "L'Autorité" Lachine, 30. — La population de Lachine désire remercier les autorités de la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes pour avoir doté notre Académie Piché d'un directeur de la valeur du R. Frère Sylvain, qui occupait jusqu'ici le même poste au Collège de Longueuil.

J'ai eu cette semaine l'avantage de rencontrer le Frère Sylvain et de causer quelques instants avec lui sur le programme d'études dont bénéficient les élèves de l'Académie Piché depuis l'ouverture de l'année scolaire. Ce programme, est-il nécessaire de le dire, est abso-

## "La Voix de L'Amérique" est entendue par radiodiffusion

### L'histoire de la Maison Blanche

Pourquoi les Présidents, les uns après les autres, ont-ils eu de la peine à obtenir des subsides afin de la restaurer ?

Il y a quelques mois, le Président s'aperçut qu'il y avait vraiment trop de monde logé dans la Maison Blanche et dans les pavillons y attenants. Le temps était venu, pensait-il, d'y effectuer des agrandissements et réparations depuis longtemps jugés nécessaires. Dans ce but, il s'adressa au Congrès et lui demanda des crédits au montant de \$1.600.000. Le Congrès n'hésita pas, il répondit: "Non!" Néanmoins, M. Truman, sans se laisser décourager, revint à la charge et finit par obtenir suffisamment d'argent pour pouvoir faire effectuer les réparations les plus urgentes.

Voilà 146 ans que les Présidents des Etats-Unis déclarent que la Maison Blanche n'est pas confortable, et non moins longtemps que le Congrès persiste à répondre qu'ils n'ont pas à se plaindre et qu'ils devraient pouvoir s'y trouver bien... s'ils le voulaient.

La Maison Blanche, ou Palais du Président, comme on l'appela d'abord, devait, dans le dessein de ses architectes, abriter le chef d'une nation de 5 millions d'habitants qui devaient bientôt se multiplier au point d'atteindre le chiffre "impressionnant" de 15 millions. Le site en fut choisi d'après les plans dressés pour la ville de Washington par l'architecte français, le Major Charles-Pierre L'Enfant. C'est-à-dire que la demeure du Président devait être érigée sur une légère élévation près de la Rivière Potomac, à mi-chemin entre la côte du Capitole et la

(Suite à la page 2)

Un programme sur ondes courtes en 19 langues. — Il relève du State Department de Washington et coûte une somme annuelle de \$7.600.000. — Il traite, sur un plan élevé, d'information objective et de culture intellectuelle.

Washington, 30 octobre. — La radiodiffusion sur ondes courtes est le moyen par lequel on peut s'adresser directement à des populations étrangères. Aussi, la radiodiffusion, sur ondes courtes, est une entreprise considérable et importante du Bureau du State Department dit "Office of International Information and Cultural Affairs". Des programmes sont radiodiffusés à chaque heure du jour et de la nuit en 19 langues différentes. Ces programmes sont surtout connus par l'expression: "The Voice of America", et ils sont, pour la plupart, diffusés sur ondes courtes.

Les studios de "The Voice of America" se trouvent à 224 West, 57th Street, New York, N.Y. Les programmes diffusés comportent: (1) Les Nouvelles proprement dites, (2) Les Commentaires sur les nouvelles ou les événements qui se produisent, aidant ainsi les auditeurs à mieux saisir la portée des faits et gestes de la vie américaine. (3) Compositions musicales américaines, orchestres et artistes américains, ainsi que la musique de danse américaine. (4) Evénements spéciaux et d'un caractère international, tels que réunions internationales; actions de personnages universellement connus. (5) Informations fournies par nos Américains savants, lettrés ou artistes, telles que Radio-Université.

Ces programmes de la Radio-Université fournissent aux auditeurs étrangers l'occasion d'entendre un grand nombre de nos Américains distingués: hommes de science, auteurs, experts en agriculture, hommes de loi et législateurs, économistes et ainsi de suite, qui traitent de choses offrant un grand intérêt ici et à l'étranger. Les programmes de Radio-Université qui n'étaient radiodiffusés qu'en Italie, le sont maintenant, en langues étrangères, en espagnol, portugais, allemand, polonais, hongrois, français et autres.

D'autres programmes diffusés sur ondes courtes, comportent divers sujets d'intérêt éducatifs tels que les soins à donner aux enfants. De tels programmes constituent une entreprise humanitaire pour certains pays d'Europe surtout. Nos programmes en sciences gouvernementales sont de nature à consolider des liens internationaux. Le printemps dernier, alors que l'Italie cherchait à se donner une Assemblée Constitutionnelle, la "Voix de l'Amérique" radiodiffusa une séance, préparée à cette fin, de la Constitution Assembly tenue à Philadelphie en l'année 1787.

C'est ainsi que l'on fait connaître, dans le monde, les idéologies démocratiques et républicaines du Nouveau Monde.

(Suite à la page 2)

8 sur 10 achèteront encore des Obligations par retenues sur leur paye, grâce au mode d'Épargne sur le salaire.

C'est le moyen facile d'économiser  
**LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA**

**RECTOR'S BAR B-Q**  
M. SAMPSON, prop.  
4903 Blvd St-Laurent HA-7847 Montréal

**GRAND'MERE KNITTING Co. LTD**  
GRAND'MERE, Qué.

**CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN**  
5, St-Jacques est, Montréal

**J. ELKIN COMPANY LIMITED**  
463, Ste-Catherine ouest, Montréal

**CIE de CONSERVES NAPIERVILLE Ltée**  
NAPIERVILLE, P. Q.

**Dupuis Frères**  
865 est, rue Ste-Catherine, Montréal